

l'actualité trimestrielle de la Communauté de Communes de la Lomagne Gersoise

édito

Déjà 30 numéros d'"En commun" parus. Avec ce journal, la communauté de communes vous fait part de l'avancement de ses projets et réalisations régulièrement depuis 12 années. Ses projets relèvent de deux dynamiques, l'une d'une action volontaire pour soutenir le développement économique et l'autre pour répondre aux besoins du territoire comme le haut débit ou la médecine du travail.

La mise en œuvre du Schéma départemental de coopération intercommunale nous amène à nous interroger sur le nouveau périmètre de la communauté et sur l'évolution de nos compétences. Nous n'avons jamais fait de prosélytisme pour intégrer de nouvelles communes mais devons prendre le temps nécessaire à la réflexion sur notre devenir et dégager une position consensuelle.

3 ans après la mise en service de l'internet haut débit sur les zones blanches du territoire, la communauté de communes étudie les possibilités d'évolution de son réseau pour améliorer l'accès aux entreprises et aux habitants.

A travers la mise à disposition d'un local à la médecine du travail, elle permet de maintenir localement un service aux entreprises du territoire et leurs salariés.

Notre territoire est riche en projets, comme l'attestent l'essor du pôle informatique de Fleurance, à l'initiative des entreprises privées qui se sont regroupées, ou encore l'implantation de Prioriterre qui participe à la mise en œuvre de solutions permettant de meilleures performances énergétiques et plus largement la prise en compte du développement durable.

Nous venons de perdre l'un de nos Viceprésidents, Monsieur Georges ESTEVE, maire de la commune du Mas d'Auvignon. Depuis la création de la communauté, il nous avait apporté sa disponibilité et sa connaissance du monde du tourisme, je lui rends hommage pour l'action menée à nos côtés.



Bernard LAPEYRADE Président de la CCLG

RÉFORME TERRITORIALE

Le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale

Votée par les deux chambres du Parlement, la loi dite de réforme des collectivités territoriales s'appliquera en 2013. Pour la Communauté de communes de la Lomagne Gersoise, cela impliquera une modification de sa délimitation géographique et une réflexion sur ses orientations et compétences. Décryptage.

Qu'est-ce qu'un Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)?

Suite à un Schéma déjà élaboré en 2006, la loi n°2010-1563 du 16 décembre 2010 de réforme des collectivités territoriales a pour objectif d'achever, de rationaliser et de simplifier la carte intercommunale d'ici au 1er juin 2013. Il est donc prévu, dans chaque département, d'élaborer un schéma départemental de coopération intercommunale afin d'évaluer la cohérence des périmètres et l'exercice des compétences des groupements existants, dont font partie les communautés de communes (Etablissements publics de coopération intercommunale - EPCI).

Quels sont les objectifs de la loi?

- > La couverture intégrale par des EPCI à fiscalité propre et la suppression des enclaves et discontinuités territoriales.
- > La rationalisation des périmètres des EPCI à fiscalité propre, en recherchant une taille critique, notamment par l'obligation pour les communautés de communes de compter au moins 5000 habitants.
- > La réduction "très significative" du nombre de syndicats et la disparition de ceux devenus obsolètes.

(suite de l'article en page 2)

Projet de réorganisation intercommunale sur le Pays Portes de Gascogne



"Nous allons forcément nous adapter"

Trois questions au président Bernard Lapeyrade sur le SDCI.

> Comment jugez-vous ce Schéma?

Une réforme faite à la hussarde. Sur le plan fiscal, celle-ci ne sera plus purement économique, mais reposera également sur les ménages. Cela change notre philosophie politique par rapport à nos compétences. Sur le découpage, du fait de l'importance de notre population, nous n'étions pas obligés d'accepter d'autres communes. Mais il apparaît cohérent, étant donné notre bassin de vie, que nous accueillons d'autres communes. En revanche, avec ce redécoupage, un gros problème d'adéquation entre le regroupement des communes et le périmètre des syndicats va se poser.

> Sur les compétences, vous envisagez d'en intégrer de nouvelles ? Comme l'école ?

C'est un débat que nous allons avoir. À mon avis, c'est une bonne chose de mutualiser les moyens à condition que l'on respecte les bassins scolaires actuels. Nous serons aussi amenés à instruire les permis de construire car l'Etat n'a plus les moyens de l'assurer suite à ses restrictions budgétaires qu'il s'impose. Et comme on ne veut pas que les citoyens en pâtissent, il faut en prendre la compétence. Les questions des routes et du transport à la demande seront aussi en discussion.

> Comment voyez-vous l'avenir de la Lomagne?

Les départements et régions sont des contributeurs importants dans nos projets. Or, les contraintes qu'ils subissent de l'Etat entraînent une baisse de leurs interventions. Nous devons compenser le désengagement de l'Etat, ce qui implique que nous allons devoir nous adapter en intégrant cette problématique à notre réflexion budgétaire.

P02 : en marche

ACCÈS INTERNET

HAUT & TRÈS HAUT DÉBIT

P03 & 04 : forces vives

ZOOM SUR 2 INITIATIVES LOCALES & LES NOUVEAUX ARRIVANTS

N°30 sommaire sept. 2011

en marche

(suite de l'article sur le SDCI)

La délimitation de la Lomagne va-t-elle être modifiée ?

Oui, car des 31 communes isolées que compte le Gers, trois d'entre elles (Terraube, Gimbrede et Peyrecave) se sont prononcées pour rejoindre la Lomagne Gersoise. Du fait d'une population insuffisante (2960 habitants), la communauté de communes Cœur de Lomagne a entamé des discussions avec la Lomagne Gersoise, mais elles ont achoppé sur les compétences (lire ci-dessous). Cependant, les communes de Mauroux, L'Isle-Bouzon et Plieux souhaitent intégrer la Lomagne Gersoise. Après avis des conseils municipaux et communautaires, leur demande sera étudiée durant quatre mois par une assemblée consultative de 40 élus, la Commission départementale de coopération intercommunale (CDCI), pour une publication au 31 décembre 2011. Cependant, en cas de blocage, le Préfet pourra décider seul du Schéma. Viendra ensuite le temps de la mise en place avec une date butoir fixée au 1er juin 2013. Un calendrier "un peu précipité où l'on nous met devant le fait accompli," souligne Max Coustau, le vice-président aux finances.

Quelles compétences demain?

La Lomagne Gersoise est dans l'expectative. Depuis sa création, ses élus ont fait le pari du développement économique. "Une nécessité car la taille de nos communes ne nous permet pas d'en assurer la charge," précise Guy Verdier, vice-président chargé de l'aménagement de l'espace et de l'habitat. Mais la nouvelle donne fiscale (lire ci-contre) n'impose-t-elle pas de nouvelles compétences ? Comme "l'École" ? Communale pour l'heure, elle est susceptible de basculer dans l'escarcelle de La Lomagne Gersoise. "Personnellement, je souhaiterais que nous prenions l'investissement mais pas le

fonctionnement", concède Max Coustau. "J'y suis assez favorable à condition que l'éducation nationale ne nous impose pas de regroupements intempestifs", prévient Suzanne Macabiau, maire de Miradoux.

Les nouveautés fiscales.

Un impôt économique remplace la taxe professionnelle. "Mais le pouvoir de fixer les taux nous a été repris par l'État," déplore Max Coustau. Autre changement : la communauté récupère la "part ménage" du Conseil général. Mais cette recette prélevée sur le contribuable interroge les élus : faut-il privilégier les services à la personne (comme la compétence École) au détriment du tout économique ? Un beau sujet au menu des discussions futures, où chacun ne devra pas perdre de vue la réalité sociale du territoire. Bref, comme le résume Max Coustau : "Pour le moment, nous n'avons pas de perte financière. Mais, dans l'avenir, nous devrons nous adapter."

Quel investissement demain?

S'adapter ? "Les entreprises ne délocalisaient pas à cause de la taxe professionnelle, précise Max Coustau. Elles bénéficiaient même des aménagements. Le risque à présent c'est de faire du fonctionnement et non plus de l'investissement. Notre communauté avait un bon rythme de croisière : nous avions une progression financière et, paf, ça nous tombe dessus !" Un exemple ? Avec la TP, nous avons accompagné l'installation d'un acteur de l'énergie. Nous attendions une recette fiscale de 168 000 €. Aujourd'hui, la communauté de communes table plus sur 36 000 € de recettes... de quoi ralentir la dynamique. Ce que concède Guy Verdier : "Tout le problème est de savoir si demain nous pourrons toujours porter des projets ou juste faire de la gestion" ■

ACCÈS INTERNET



3 ans de service pour le haut débit

L'accès à Internet à haut débit sur les zones non desservies par l'ADSL est opérationnel depuis juin 2008. Le réseau appartenant à la CCLG et aux communes voisines a été confié pour 5 ans à la société Alsatis, qui l'exploite et maintient, et assure le service de fourniture d'accès à Internet auprès des abonnés.

Le 4 juillet dernier, Alsatis a présenté son bilan à la CCLG.

L'opérateur propose **2 offres d'accès Internet** de 512 Kbits à 2 Mbits (en débit descendant), déclinées pour les particuliers et les professionnels, et en option une offre de téléphonie sur internet, ce qui correspond aux offres courantes par ADSL.

Sur environ 600 demandes recensées en amont du projet sur l'ensemble du territoire, on comptait fin juin **465 abonnés**, plus que ce que prévoyait la société sur son plan de

Le taux global de disponibilité du réseau s'élève à 99,61% (du 27/03/2010 au 26/03/2011). Cependant l'opérateur doit faire face épisodiquement à des incidents liés à la nature du réseau, qu'il traite de façon particulière. Des ajustements pour limiter les pannes sur le réseau ont d'ores et déjà été effectués. Alsatis s'est engagé par exemple à réaliser un aménagement pour améliorer la desserte sur la commune de Pauilhac qui compte à elle seule plus de 80 abonnés.

Parallèlement, la société Alsatis s'est positionnée pour répondre à l'appel à **projet très haut débit du Gouvernement**, ce qui pourrait éventuellement à terme permettre d'améliorer l'offre technique

• Information et inscription :

Alsatis – service client – 0 811 955 910 (coût d'un appel local depuis un poste fixe) info@alsatis.com – www.alsatis.com

Contact CCLG : Service NTIC – 05 62 64 22 55 – ntic@lomagne-gersoise.com









Projet co-financé dans le cadre des appels à projets de la Région "Midi-Pyrénées numérique" en partenariat avec le département du Gers et de la DIACT "plan gouvernemental de couverture en haut débit pour les zones rurales' et par l'Union Européenne au titre du FEDER.

... Vers le Très Haut Débit

La CCLG étudie les possibilités d'augmenter la bande passante de son réseau de collecte, ce qui serait rendu possible par le raccordement de ce réseau à la fibre optique et permettrait à terme aux abonnés de bénéficier d'une connexion à 4 Mbps en débit descendant. Sous réserve de la faisabilité technique, cela demandera à la collectivité de réaliser un nouvel investissement pour faire évoluer son réseau à l'issue de la DSP en cours, en 2013.

Quelques éléments de contexte autour du développement de la fibre optique :

- > Le gouvernement a annoncé en avril les grandes lignes du développement de la fibre optique en France sur les dix prochaines années, et prévoit, dans le cadre du grand emprunt, la ventilation de deux milliards d'euros d'aides entre opérateurs privés et collectivités publiques. Les opérateurs et les collectivités se positionnent donc pour bénéficier d'une partie de cette enveloppe.
- > La Région a adopté son plan très haut débit lors de son assemblée du 19 mai dernier et prévoit d'investir 50 M€ sur 10 ans pour favoriser le déploiement du très haut débit sur les territoires de Midi-Pyrénées délaissés par les opérateurs privés. Elle interviendrait jusqu'à 20% de l'investissement public dans les programmes de développement du très haut débit portés par les Conseils généraux et les intercommunalités rurales.
- > Le Conseil Général du Gers élabore actuellement avec l'IDATE son SDAN schéma départemental d'aménagement numérique, outil pour se projeter sur le moyen et long terme pour la desserte très haut débit du territoire. Dans ce cadre, la CCLG a été consultée et a émis un avis concernant la desserte de son territoire

MÉDECINE DU TRAVAIL

La CCLG met à disposition un lieu commun pour recevoir les salariés du territoire

Chaque organisme de médecine du travail avait sa propre méthode d'organisation sur le territoire : deux organismes principaux à savoir le Centre de Santé au Travail en Gascogne (CSTG) et le SRAS Santé au Travail BTP intervenaient ; le premier dispose d'un siège à Auch et sollicitait les communes pour mise à disposition de locaux, le second dont le siège est à Toulouse utilisait un bus itinérant.

La mise aux normes d'accessibilité (imposant aux communes de revoir l'ensemble des attributions de locaux) et la nécessité de changer de matériel ont induit une réflexion sur une nouvelle organisation. La CCLG, dans le cadre de ses compétences de développement économique, s'est engagée dans cette réflexion et dans une négociation afin d'éviter aux salariés de trop grands déplacements et de leur assurer un confort pérenne. Après plusieurs mois d'échanges, il a été convenu que la CCLG mettrait à disposition sans loyer un local dédié dans l'hôtel d'entreprises, zone d'activités de Lectoure.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés à coût partagé entre la CCLG et les organismes de médecine du travail. Les premiers accueils de salariés ont démarré mi juillet



forces vives

Désormais, cette rubrique présentera les initiatives menées sur le territoire par différents acteurs (collectivités, entreprises, associations...). Si vous souhaitez nous faire part d'une démarche intéressante, contactez la Communauté de Communes : 05 62 64 22 55 ou communaute-de-communes@lomagne-gersoise.com

PRIOTERRE

Des actions pour diminuer notre impact sur l'environnement



Marie-Anne Menoud, responsable de l'antenne fleurantine de Prioriterre.

Prioriterre, Marie-Anne Menoud
Tél: 05 62 59 76 40 – 06 43 51 91 78
www.prioriterre.org

Des objectifs et des missions bien définis

"Prioriterre" est une ONG sous statut associatif dont le but est d'aider chacun à réduire son empreinte écologique en apportant des solutions concrètes. Le siège est à Annecy en Haute-Savoie. L'antenne de Fleurance est destinée à développer les actions sur les régions Midi-Pyrénées et Aquitaine. Sur le territoire de la CCLG et le Pays Portes de Gascogne, la mission consiste à accompagner les collectivités locales dans leurs projets de réhabilitation et de construction pour des bâtiments exemplaires. Prioriterre intervient en accompagnement auprès des élus pour leur apporter une expertise technique sur le volet énergie. Leur rôle ne se substitue pas à celui d'un cabinet d'études ou d'un architecte mais vient en complément pour la constitution des projets.

Un exemple concret

La commune de Céran a un projet de construction d'un nouveau bâtiment destiné à servir en semaine de salle d'école, et durant le week-end aux activités associatives. Il est envisagé de construire un bâtiment "basse consommation" c'est-à-dire très performant sur le plan énergétique. La commune envisage une installation photovoltaïque. Le Conseil Régional et l'ADEME font un appel à projets. L'atelier A3+ effectue le projet. La commune est lauréate pour obtenir 240 000 €. Prioriterre a participé activement à l'élaboration du dossier.

Les projets à venir

Parmi les actions phares programmées, l'association va accompagner le Pays Porte de Gascogne pour son plan climat énergie territorial. Les collectivités de plus de 50 000 habitants sont tenues d'en mettre un en place. La démarche de Prioriterre va s'effectuer au côté du bureau d'études afin de renforcer la démarche par une pratique acquise depuis de nombreuses années.

L'objet de ce plan climat est de définir des objectifs de réduction de gaz à effet de serre, qui se traduit par une diminution de 20 % de la consommation d'énergie et amène à 20 % la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique.

Pour atteindre ces objectifs, un effort important sur le plan local doit être organisé. La mise en place d'un centre pédagogique et de ressources des sciences de la terre et du développement durable est un des axes participant de cet effort pour l'avenir. Les associations A Ciel Ouvert et Prioriterre animeront ce centre. Dès cette année, seront mises en place des animations pour préfigurer le centre. Prioriterre est là pour travailler en partenariat avec les acteurs locaux et entrainer un effet levier. Le public local pourra assister aux confé-

À noter dans votre agenda

3 rendez-vous en octobre 2011 à Fleurance : > Vendredi 7 octobre de 18h30 à 20h, théâtre municipal : conférence "Entreprises et développement durable : les enperturités de la projection pour les dangers

rences, aux séances ciné-débat et théâtre-débat.

conférence "Entreprises et développement durable : les opportunités de la croissance verte, les dangers de l'immobilisme", par Charles Magnier, directeur de Prioriterre.

> Samedi 15 octobre à 19h, hôtel-restaurant Le Fleurance : soirée éco-consommation "Atelier culinaire pour une alimentation saine et responsable" par Benoît Cavoué. Confection d'un repas à déguster ensemble. Attention : animation limitée à 12 participants, inscription obligatoire avant le 11 octobre (participation de 10€).

> Dimanche 16 octobre à 15h, théâtre municipal : pièce de théâtre "Terre... minée" par l'atelier Terufan, spectacle tout public à partir de 6 ans sur l'effet de serre, la couche d'ozone et les solutions pour pouvoir rétablir un jour, l'équilibre sur la Terre. Débat animé par José-Bernard Cassagne, journaliste

PÔLE INFORMATIQUE & INTERNET

Cultiver les synergies

Un bel exemple collectif de création d'entreprise : la création d'un pôle internet et informatique à Fleurance.

Depuis août 2010, Jean-François Jouet, Guillaume Parache, Alexandre Rigault et Frédéric Dardenne se sont regroupés et proposent des services complémentaires rassemblés sur le site de la zone industrielle de Fleurance. Cette démarche permet de mutualiser les moyens et de répondre aux clients avec une palette de services, qui va de la formation à la réalisation de sites internet en passant par la vente et la maintenance de matériels informatiques.

L'équipe explique : "plutôt que d'être chacun de son côté, nous regroupons nos connaissances et savoir-faire et partageons une philosophie de travail commune. Cela permet d'entreprendre nos projets et d'intervenir en nous appuyant sur une offre globale, gage de qualité pour les clients." Guillaume Parache ajoute :

"L'informatique est un domaine où 100% des utilisateurs, aussi bien particuliers que professionnels, ont de réels besoins d'une façon ou d'une autre; la complémentarité existe pleinement entre nos différentes approches."

Pour Jean-François Jouet : "Cette coopération génère un dynamisme au niveau des activités et permet de rendre un meilleur service à nos différents clients. En ce sens, la mutualisation apporte une plus value qui permet de pérenniser les clients. De plus, les perspectives de développement sont importantes. Par exemple, au niveau de la zone industrielle, une société proche vient de s'adresser à nous pour un service spécifique, elle se voit proposer une approche complète."

Ce pôle permet aux entreprises du territoire une approche pratique pour répondre à leurs besoins en informatique. Cette initiative privée est facteur de dynamisme dans un domaine d'avenir où le tout numérique se développe



Les responsables des entreprises : Jean-François Jouet (J'Nov), Guillaume Parache (Netsolus), Alexandre Rigault (Cap Technologies) et Frédéric Dardenne (Géomatique Conseil).

Retrouvez l'actualité complète de la CCLG :



BIENVENUE aux nouveaux arrivants!

Disposant d'un observatoire économique, la communauté de communes assure une veille sur les entreprises, La CCLG souhaite bienvenue aux nouveaux arrivants. Dans le cadre de sa mission de développement économique,

elle vous informe, de façon non exhaustive, sur les acteurs économiques qui ont créé, implanté ou repris une activité sur son territoire.

Ils ont créé leur entreprise

■ 01/01/2011 - Entreprise MARCHAND

Cédric MARCHAND

5 rue du docteur Schweitzer – 32500 FLEURANCE 07 60 24 15 52 - entreprisemarchand@hotmail.fr

M. Marchand propose des services de mécanique automobile générale à domicile. Il met ainsi ses années d'expérience à votre service pour l'entretien et la réparation de votre véhicule. Plus besoin de se déplacer c'est le garage auto qui vient à vous, à votre domicile ou sur votre lieu de travail. Il intervient sur un périmètre de 20 kms autour de Fleurance. N'hésitez pas à le

■ 01/05/2011 – À la Tchappe

contacter pour toute demande de devis.

David LAFFITE - 1 rue Barbacane - 32700 LECTOURE 05 62 29 46 73

Un nouveau restaurant-snack est ouvert depuis mai à Lectoure. "À la Tchappe" propose des sandwichs, des plats à emporter, des pizzas ou des menus du jour. Possibilité de manger sur place ou à emporter. Le restaurant est ouvert 7 jours sur 7 de 8h30 à 22h30, sauf les samedis et dimanches après-midi. M. Laffite, le gérant, propose également une carte traiteur pour les réceptions d'un soir (uniquement sur réservation de 48h minimum).

■ 06/06/2011 – La Vénizienne

Jessica CASSIN

ZI à Naudet Lectoure - 32700 LECTOURE 07 60 35 28 10 - la-venizienne@hotmail.fr

Une pizzeria ambulante est installée sur la zone industrielle de Lectoure : La Vénizienne. Madame Cassin y propose ses pizzas cuites au feu de bois à emporter ou à manger sur place. Elle est ouverte du mardi au samedi midi et soir et le dimanche soir uniquement. En plus des pizzas, il est possible d'y manger des salades.



■ 06/06/2011 – L'atelier Gourmand

M. Philippe BRUGUIÈRE

11 bis rue Nationale – 32700 LECTOURE 09 81 46 49 61 - philippe.ateliergourmand@hotmail.fr

Un nouveau commerce de bouche a ouvert à Lectoure. Depuis le début de l'été, l'Atelier Gourmand propose plusieurs espaces gourmands : restauration, épicerie fine, bar à vins et salon de thé. Cet "atelier" se veut un espace convivial pour tous les gourmets et amateurs de produits de qualité. Privilégiant la qua-

lité exceptionnelle des produits, M. Bruguière veut en faire une épicerie unique où l'on mange sur place ou à emporter selon ses envies aussi bien les produits vendus en rayon (assiette ibérique avec jambon Belotta) que les plats du jour faisant la part belle aux produits frais.

■ 01/07/2011 - EIRL Laurent CLAVERIE

Au Bureau - 32480 BERRAC 06 71 17 87 00 - 05 62 29 57 08 entreprise.laurent-claverie@orange.fr

M. Claverie a créé son entreprise de maçonnerie générale à Berrac. L'EIRL Claverie propose des prestations dans tous les domaines du gros œuvre pour vos constructions et rénovations. Il développe des activités de terrassement, charpente, assainissement, carrelage et piscine. Il intervient dans un rayon de 30 kms autour de Berrac, et se tient à votre disposition pour toute demande de devis.

■ 15/07/2011 - Le Cochon Bleu

Mme FABBRI – 52 rue Nationale – 32700 LECTOURE 09 50 53 22 90 – librairiecochonbleu@gmail.com

La librairie-café "Le Cochon Bleu" a ouvert ses portes rue Nationale à Lectoure durant l'été. Bien plus qu'une librairie traditionnelle, "Le Cochon bleu" sera aussi un lieu d'échanges pour tous les amateurs de livres et tous ceux qui voudront s'accorder une pause autour d'un café ou de quelques tapas.

En plus des livres de poches et des bestsellers, vous pourrez y trouver toute une gamme de beaux livres (peinture, photo...), un rayon BD/Mangas et des livres pour enfants. Des séances de rencontres et de dédicaces avec des auteurs seront également programmées tout au long de l'année





Le service économie de la CCLG est à votre disposition pour vous accompagner dans la création et le suivi de votre entreprise. Contact: 05 62 29 52 40 Courriel:

service-economie@lomagne-gersoise.com economie@lomagne-gersoise.com

Ils ont implanté une entreprise

■ 01/06/2011 - FIGXY

Gary CHOROSTECKI - Pépinière d'entreprises ZI La Couture - 32700 LECTOURE 05 62 29 52 62

gchorostecki@figxy.com - www.figxy.com

Figxy est une agence de conseil en développement et stratégie de marque. Installée auparavant à Bordeaux, elle est aujourd'hui hébergée au sein de la pépinière d'entreprises de Lomagne. Prestataire de conseil auprès des TPE et PME, elle les accompagne dans leur développement (commercial, marketing, communication). Les domaines d'activité sont le conseil en management et stratégie commerciale, levée de fonds et go betwenn, communication et relation presse, conseil et montage dans les projets de R&D.



Ils ont repris une activité

■ 15/03/2011 – Le Swing – restaurant du golf de Fleurance

Patrick CHOTARD - Lassale - 32500 FLEURANCE 05 62 06 52 74 - restaurant-le-swing@orange.fr

Dans le cadre idyllique du Golf de Fleurance, le restaurant Le Swing a ouvert ses portes en mars dernier. Après 17 ans d'expérience dans l'hôtellerie restauration tout autour du monde, M. Chotard propose dans ce nouvel établissement une cuisine basée sur les produits frais, les grands classiques de la cuisine française ainsi que des plats aux influences exotiques (crabe à la mauricienne). La carte est revisitée tous les trois mois, autour d'un menu du jour du lundi au vendredi midi (à partir de 9,50€), et d'un

menu à la carte (entrée + plat + dessert pour 18,50 €). Le restaurant vous accueille tous les jours du midi jusqu'à 16h, et le soir sur réservation. La saison d'été verra le restaurant ouvert en service continu.

RENDEZ-VOUS Le service économie participera à l'automne à plusieurs salons professionnels

■ PROVEMPLOI



- > Paris, mardi 11 octobre
- > dans le cadre du collectif Ville Campagne, le Salon de l'Emploi et des Projets en Régions, destiné aux candidats urbains souhaitant s'installer en province.

■ FORUM DES AUTO-ENTREPRENEURS

- > Lectoure, pépinière d'entreprises, jeudi 20 octobre
- > organisé par la CCLG et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat.





■ FOIRE-EXPO DE LA SAINT-MARTIN

- > Lectoure, le 11, 12 et 13 novembre
- > La CCLG met à disposition un espace pour les entreprises de la pépinière.

Les prochaines animations à la pépinière

d'entreprises à Lectoure :

> Jeudi 6 octobre : animation sur le 1er recrutement et les aides à l'investissement, par le cabinet SOCOGEST. > Jeudi 13 octobre : animation sur les dispositifs ARDAN développeur et FRIE (recrutement), par le CNAM et le Conseil Régional Midi-Pyrénées.

> Jeudi 1er décembre : animation sur la propriété intellectuelle, par le cabinet LEGIDEA.

Renseignements et réservation auprès de la pépinière d'entreprises à Lectoure :

Tél: 05 62 29 52 40 - Fax: 05 62 29 52 41 pepiniere@lomagne-gersoise.com

EN COMMUN est une publication de la COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA LOMAGNE GERSOISE.

Directeur de la publication : B. LAPEYRADE. Directrice de la rédaction : H. SCHWARTZ. Photos : tous droits réservés. Création graphique et montage : FIGURE LIBRE Communication - Impression : FABRÈGUE Duo. Tirage à 8 400 exemplaires.